
**EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE
TENUE LE LUNDI 5 FÉVRIER 2018 À 19 H 30
SALLE DU CONSEIL**

À laquelle sont présents :

Monsieur Yves Corriveau, maire
Monsieur Jean-Pierre Brault, conseiller
Monsieur Emile Grenon Gilbert, conseiller
Monsieur Sylvain Houle, conseiller
Madame Christine Imbeau, conseillère
Madame Brigitte Minier, conseillère
Monsieur Louis Toner, conseiller

Formant le quorum requis par la loi sous la présidence du maire, monsieur Yves Corriveau.

Est également présente :

Madame Anne-Marie Piérard, greffière

Est absent :

Monsieur Daniel Desroches, directeur général

2018-044

**NOMINATION DE MEMBRES ET RENOUELEMENT DE MANDAT
DE MEMBRES AU SEIN DU COMITÉ DE SUIVI SUR L'AVENIR DE LA
ZONE A-16 DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE**

CONSIDÉRANT la fin du mandat, le 9 janvier 2018, de monsieur François Paradis à titre de membre citoyen au sein du comité de suivi sur l'avenir de la zone A-16 de la Ville de Mont-Saint-Hilaire (CAZA-16);

CONSIDÉRANT également la fin des mandats, le 10 janvier 2018, de madame Rachel Prévost et de messieurs Jean-Yves Héroux et Claude Roy;

CONSIDÉRANT QUE madame Rachel Prévost ainsi que messieurs Jean-Yves Héroux, François Paradis et Claude Roy ont signifié leur intérêt à l'effet de poursuivre leur mandat au sein dudit comité;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) postes de membre citoyen au sein du comité de suivi sur l'avenir de la zone A-16 de la Ville de Mont-Saint-Hilaire (CAZA-16) sont présentement vacants;

CONSIDÉRANT le règlement numéro 1194 établissant les règles de régie interne des comités du conseil de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, par lequel le conseil municipal a le pouvoir de procéder à la nomination d'un membre, décider du renouvellement de mandat ou de remplacer un membre faisant partie d'un des comités de la Ville;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Emile Grenon Gilbert

APPUYÉ PAR: Madame Christine Imbeau

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil renouvelle les mandats, au sein du comité de suivi sur l'avenir de la zone A-16 de la Ville de Mont-Saint-Hilaire (CAZA-16), de madame Rachel Prévost et de messieurs Jean-Yves Héroux, François Paradis et Claude Roy à titre de membre citoyen, et ce, pour un mandat d'un (1) an;

Que ce conseil nomme, au sein du comité de suivi sur l'avenir de la zone A-16 de la Ville de Mont-Saint-Hilaire (CAZA-16), mesdames Éloïse Charpentier-Blanchette et Catherine Lochou Berthiaume ainsi que monsieur Olivier Goyette, à titre de membre citoyen, et ce, à compter du 6 février 2018 pour un mandat d'un (1) an.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

(S) Anne-Marie Piérard

**Anne-Marie Piérard, avocate
Greffière**